



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 29 Avril 2016

ACCA Saint Hubert du Col de l'Arc
N° d'agrément : 6 818
Commune de Saint Paul de Varces

Les membres de l'ACCA ont été convoqués par affichage au lieu habituel de la Mairie 10 jours avant la tenue de l'assemblée générale.

Une copie de la feuille de présence est jointe au compte rendu.

Voix des présents	37
Voix des pouvoirs	16
Total des voix	53

Il a été fait mention dans la convocation effectuée par voie d'affichage l'ordre du jour :

- 1) Conseil d'Administration Renouvellement du 1/3 Sortant.
- 2) Rapport Moral.
- 3) Bilan Financier 2015/2016.
- 4) Compte Prévisionnel 2016/2017.
- 5) Prix et Permanences des Cartes.
- 6) Petit Gibier.
- 7) Approbation des Chefs d'Equipe.
- 8) Plan de Chasse Chevreuil.
- 9) Plan de Chasse Chamois / Mouflon.
- 10) Jours des Domaines.
- 11) Corvées.
- 12) Sécurité.
- 13) Garderie.
- 14) Local.
- 15) Animations.
- 16) Divers.

Lors de l'Assemblée Générale, il a été présenté et décidé :

1) **Conseil D'Administration Renouvellement du 1/3 sortant**

Sont Sortant :

Alberti Gilles
Coillard Patrick
Garcin Tristan

Se Présentent :

Alberti Gilles
Coillard Patrick
Garcin Tristan

Les personnes se présentant sont donc directement réélues.

Le Conseil d'Administration a été constitué en fin d'AG par les Membres du CA.
il a été décidé à l'unanimité par les Membres du Comité d'Administration d'aucun changement des postes dans le Conseil d'administration soit :

Président	Coillard Patrick
Vice-président	Garcin Tristan
Trésorier	Albert gilles
Secrétaire	Carail Thierry
Trésorier adjoint	Geymond Marcel
Membre	Bonzy Thomas
Membre	Barnay Christophe
Membre	Barneaud Jean-Luc
Membre	Coulon Jean-Pierre

2) Rapport moral :

Une année sans problème au niveau du déroulement de la chasse et surtout sans accident.

Le plan de chasse Chamois / Mouflon a été réalisé à 100%.

Le plan de chasse Chevreuil a été réalisé à 72%.

Je remercie les chefs d'équipes et les chasseurs qui ont participé toute au long de l'année aux corvées d'aménagement, d'entretien et à l'organisation de nos manifestations Cochonade et BT. Mais aussi en participant financièrement à ces manifestations.

3) Bilan financier :

Présentation des comptes de la saison 2015/2016 ainsi que les comptes prévisionnels pour la saison 2016/2017 par le Trésorier Gilles Alberti

4) Compte Prévisionnel 2016/2017 :

Présentation des comptes prévisionnels pour la saison 2016/2017 par le Trésorier Gilles Alberti

Après présentation, l'approbation des dits comptes et des comptes prévisionnels est mise au vote.

Vote

Abstention : 1

Contre : 0

Pour : 52

Nul : 0

Après résultat du vote avec 52 voix pour, les comptes présentés par le Trésorier sont approuvés par l'Assemblée Générale pour la saison 2015/2016, et quitus lui est donné pour sa gestion.

Les comptes prévisionnels pour la saison 2016/2017 sont également adoptés.

5) Prix des cartes et permanences.

Le CA vous propose donc que cette année 4 solutions pour palier à l'augmentation de 1500€ des Domaines.

Rappel du Prix des cartes de l'an dernier

- pour la 1^{er} année de chasse Gratuite
- pour les – de 20ans → 55€
- pour les sociétaires + 70ans → 75€
- pour les sociétaires → 105€
- pour les ½ étranger → 180€
- pour les étrangers → 265€

Solutions proposées :

- a) Soit les cartes restent au même prix que l'an dernier et nous demandons une participation aux bagues.
- b) Soit une forte augmentation de toute les cartes de 10€.
- c) Soit prendre 3 cartes d'étranger en plus.
- d) Soit prendre 5 cartes d'étranger en plus.
- e) Soit pas d'augmentation.

Vote

- a) : 1
 - b) : 10
 - c) : 1
 - d) : 0
 - e) : 37
- Nul : 4

Après résultat du vote avec 37 voix pour, il est décidé, que le prix des cartes pour la saison 2016/2017 est arrêté à la proposition **e)** soit :

- pour la 1^{er}année de chasse Gratuit
- pour les – de 20ans → 55€
- pour les sociétaires + 70ans → 75€
- pour les sociétaires → 105€
- pour les ½ étrangers → 180€
- pour les étrangers → 265€

Les Permanences pour la Vente des Cartes

Les permanences des cartes s'effectueront :

- Le vendredi 26 août de 17h à 19h au Local
- Le vendredi 2 septembre de 17h à 19h au Local

6) Petit Gibiers

Chasse du lapin

Il est convenu comme l'an dernier l'ouverture de la chasse au lapin 4 jours répartis en deux week-ends :

- Celui du 1 et 2 octobre 2016 et celui du 5 et 6 novembre 2016
- L'affût est interdit, la fermeture fixée à 17h.
- La chasse sera limitée à un lapin par jour et par chasseur.

7) Approbation des chefs d'équipes

Le Conseil d'Administration propose les chefs d'équipes suivants :

- Equipe A : Marcel Geymond
- Equipe B : Joël Dumas
- Equipe C : Bruno Plain
- Equipe D : Stéphane Bony
- Equipe F : Yves Trinidad
- Equipe G : Jean Luc Barneaud
- Equipe H : Sébastien Torsani

Vote

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 51

Nul : 2

Après résultat du vote avec 51 voix pour, il est décidé que, les chefs d'équipe pour la saison 2016/2017 seront :

- Equipe A : Marcel Geymond
- Equipe B : Joël Dumas
- Equipe C : Bruno Plain
- Equipe D : Stéphane Bony
- Equipe F : Yves Trinidad
- Equipe G : Jean Luc Barneaud
- Equipe H : Sébastien Torsani

8) Chasse du chevreuil :

Le Conseil d'Administration vous propose cette année un aménagement de cette chasse car l'an dernier nous avons prélevé 5 chevreuils sur 7 dont 2 jeunes.

De ce fait et sachant que cette année nous aurons au minimum le même nombre de bagues 6 ACCA et 1 ONF.

- Les 7 bagues seront attribuées comme l'an dernier : 1 par équipe.
- Le retour des bagues s'effectuera le 25 Novembre.

Nous vous proposons une modification pour la deuxième période qui consiste :

- A vous redonner votre bague le vendredi 16 décembre 2016 pour une période de chasse à l'approche jusqu'à la fermeture du 08/01/2017 pour le tir d'un Brocard en velours ou d'un Petit.
- Pendant toute la saison le tir est uniquement un Brocard ou un petit.
- Si nous avons 8 bagues je redonnerai la 8ème bague à l'équipe qui prélèvera le 1er petit.
- Si cette délibération n'est pas approuvée nous resterons au règlement de l'an dernier.

Vote

Abstention : 9

Contre : 5

Pour : 37

Nul : 2

Après résultat du vote avec 37 voix pour, il est décidé, que la chasse du chevreuil sera modifiée comme décrit ci-dessus.

9) Chasse du Chamois Mouflon

Le Conseil d'Administration vous propose de réaménager le mode de chasse à l'approche du chamois et du Mouflon, cet aménagement a pour but :

D'avoir moins d'attente entre les tours

Nous vous proposons la mise en place d'un secteur supplémentaire.

L'an dernier sur 11 semaines que comporte la 1^{er} période vous aviez entre 7 et 8 tours.

Cette année avec 6 secteurs sur la même période vous aurez entre 9 et 10 tours sur 11 que comporte la 1^{er} période.

Nous vous proposons donc de rajouter 1 secteur tournant dans les Communaux

Pour les Domaines : pas de changement

- **Col de l'arc**
- **Col Vert**

Pour les Communaux : rajout du secteur du Bachassé.

Les secteurs se décomposeront ainsi :

- **Les Pichères** comprenant toute la bande boisée Pichères de la réserve au font des Pichères Tous les jours sauf le vendredi.
 - **Combarnaud** de la limite des Saillant du Gua au Torrent Blanc. (arrêt de la chasse à 12h le mercredi, samedi et dimanche et libre les autres jours).
 - **Le Bachassé** du Torrent Blanc au Torrent du Charbonnier (arrêt de la chasse à 12h le mercredi, samedi et dimanche et libre les autres jours)..
 - **Les Pins** du Torrent du Charbonnier à la limite de Varces (arrêt de la chasse à 12h le mercredi, samedi et dimanche et libre les autres jours).
- Les secteurs seront reportés sur la cartes IGN se trouvant au local de chasse.
 - Si cette délibération n'est pas approuvée les secteurs resterons comme l'an dernier.

Vote

Abstention : 7

Contre : 11

Pour : 34

Nul : 1

Après résultat du vote avec 34 voix pour, il est décidé, que la chasse du Chamois et Mouflon se déroulera sur 6 secteurs.

Rappel :

Retour des bagues

- Comme chaque année le retour des bagues se fera le dernier vendredi de novembre soit le 25 Novembre 2016

Tir Sanitaire du Mouflons

- Il est proposé que des bagues de tir sanitaire soient gardées pour les réserver à des bêtes ayant un défaut de robe ou de corne (engendrant des blessures).
- Le nombre de bagues pour le tir sanitaire sera décidé par le CA en fonction des attributions.

10) Jours Ouverts dans les Domaines

Comme nous avons cette année 6 jours ouverts.

Nous vous proposons de ne chasser que 4 jours pour ne pas infliger une trop forte pression de chasse.

Nous vous proposons les jours suivants :

a) Le mardi, Jeudi et samedi et dimanche.

b) les 6 jours ouverts.

- Si cette délibération n'est pas approuvée les jours ouverts resterons comme l'an dernier soit le lundi, mardi, Jeudi et samedi.

Vote

4 jours : 8

6 jours : 42

Nul : 1

Après résultat du vote avec 42 voix pour, il est décidé, que la chasse du Chamois et Mouflon sera ouverte 6 jours par semaine.

11) Corvées.

Rappel :

- Le système de récompenses représente **35%** des attributions du plan de chasse Chamois et Mouflon.
- Les chefs d'équipes me donneront le détail des corvées effectuées avant le 1 septembre 2016. Après cette date les points ne seront plus pris en compte.

La 1ere Corvée du 09/04

Merci aux chasseurs ayant participé à cette corvée

Nous avons fait :

- Nettoyage et élagage des abords du local.
- Nettoyage du sentier des lacets du col vert
- Nettoyage du sentier du Bachassé jusqu'à la borne15.
- Nettoyage du sentier du Gros Sapin
- Nettoyage du sentier de la borne de l'Embossou
- Suppression d'une partie du rocher de la piste du Bidon à Gilbert
- Suppression d'une partie du rocher de la piste de Font Blein
- Nettoyage de la piste du torrent blanc

La Corvées de préparation du BT

Aura lieu Le vendredi 20 Mai à 7h30 au local

Au programme

- Nettoyage et tonte de la zone du BT.
- Nettoyage de la zone de pêche voire mise en place du barrage.
- Mise en place de l'électricité et de l'eau.
- Mise en place de protection des fosses.

La 2eme Corvée du 18/06

- Rangement et nettoyage du local.
- Tonte et débroussaillage autour du local.
- Aménagement points d'agrainage.
- Dépose du parc à maïs.
- Bois de chauffage.
- Nettoyage du sentier du Bachassé.

12) Sécurité

Par rapport aux accidents de l'an dernier le stage Sécurité en battues vas être bientôt obligatoire pour les chefs d'équipes et responsables battues sangliers.

l'ACCA prendra en charge le coût des stages de sécurité organisés par la fédération.

Rappel : aux chasseurs de petit gibier qu'il est interdit de chasser à moins de 150m des maisons.

13) Garderie

Pas de changement au niveau des Gardes.

14) Local

L'an dernier nous avons prêté gracieusement notre local aux Scouts de France du groupe des Louveteaux de Saint Joseph de Grenoble pour la période du 16 au 26 juillet Il y avait 26 enfants de 9 à 11 ans et 7 encadrants, les enfants, encadrants et parents ont été enchantés de ce camps.

15) Animations

Ball-trap

Le Ball-trap se déroulera cette année au stade de foot le 21 et 22 Mai.

Je remercie les chasseurs qui ont répondu présents par le biais de leurs chefs d'équipes pour l'organisation de cette manifestation.

Ces deux manifestations sont devenue indispensables pour notre trésorerie.

Pour Info l'an dernier le BT a rapporté 7 622€ et la Cochonade 1 943€ ces deux manifestation contribuent à 85% des recettes de fonctionnement.

16) Divers

Vérification des bêtes:

- La vérification des bêtes prélevées s'effectuera au local à 18h30.

Changement :

- Cette année nous ne garderons plus les têtes des bêtes au congélateur pour un contrôle de fin de saison.
- Nous partons sur le principe de confiance accordé aux 3 contrôleurs de permanences (2 du CA et 1 Garde)
- Pour ceux qui veulent s'assurer de l'intégrité des contrôles je les invite à y participer.

Comptage

- Le comptage aura lieu le samedi 30 juillet.
- Une réunion de distribution des postes de comptage sera tenue le vendredi 29 à 18h30 au local.

Site Internet

Ce site a pour but de mieux communiquer avec vous, de mieux vous informer des actions de l'ACCA, de faire connaître notre Association et surtout de vous donner toutes les infos sur le règlement de chasse par espèces, la cartes de l'ACCA avec les réserves et les secteurs, les tours de plan de chasse, les permanences de contrôle, l'agenda, les règles de sécurité, les arrêtés Préfectoraux, les documents administratifs, statuts, règlement intérieur, les Comptes rendus de l'AG et du CA.

Bonne visite du site.

L'adresse du site est <http://www.acca-spdv.fr>

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

Le Président
Patrick Coillard

Le Trésorier
Gilles Alberti

Le Secrétaire
Thierry Carail